

# Mieux se préparer à s'associer, reprendre ou transmettre une ferme

## Objectifs de la formation

S'outiller pour communiquer, s'organiser et préparer son projet d'installation, d'association ou de transmission avec son futur associé ou entre cédant et repreneur.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

Jour 1 :

Présentation et recueil des attentes des stagiaires et présentation de la formation  
Définition des rôles, place de chacun, relations familiales et professionnelles, différentes postures et de leurs évolutions (passer du statut de stagiaire à associé, de paysan.ne à retraité.e, etc.) : le cycle de l'autonomie, la théorie des rôles  
Identifier les facteurs de réussite et les freins dans son projet  
Mécanismes d'acquisition et transfert de compétences entre deux personnes  
Les règles pour clarifier son projet en lien avec son binôme (reprise, transmission, association) : argent/travail/pouvoir/information/relation de voisinage, etc.  
Mieux communiquer : animation de réunion, bureau, formations, communication interpersonnelle

Jour 2 :

Pourquoi et comment créer une société agricole ?  
Comment gérer et faire évoluer une société agricole ?  
Quels outils concrets pour la faire fonctionner au quotidien ?  
Comment en sortir ? Comment préparer le départ d'un associé et la transmission ?  
Droits de l'associé sortant (capital, comptes associés) et modalités de paiement  
Bilan de la formation

Méthodes pédagogiques : Apports méthodologiques, théoriques, travaux en sous-groupes, échanges, analyse de situations vécues par les participants, partage d'expériences, élaboration de plan d'actions personnalisé.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

## Dates, lieux et intervenants

**07 oct 2021** Maison Paysanne  
09:30 - 17:30 (7hrs) 11300 Limoux

**08 oct 2021** Maison Paysanne  
09:30 - 17:30 (7hrs) 11300 Limoux

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Statut \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 20/09/2021

## Tarifs

Frais pédagogique : 420€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Resp. de stage : Cécile Sénégas  
adear11.cs@jeminstallepaysan.org  
Maison Paysanne  
1 Avenue Salvador Allende  
11300 Limoux  
Tel. 04 68 31 09 05

Formation portée par l'ADEAR11,  
N°OF : 91 11 00 979 11

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Chantal Tressera, formatrice et accompagnatrice à l'ATAG. Spécialisée dans l'accompagnement de collectifs agricoles dans les domaines de l'organisation du travail, de la communication et des relations humaines ainsi que sur les aspects juridiques et économiques des structures collectives agricoles.

Chantal Tressera, formatrice et accompagnatrice à l'ATAG. Spécialisée dans l'accompagnement de collectifs agricoles dans les domaines de l'organisation du travail, de la communication et des relations humaines ainsi que sur les aspects juridiques et économiques des structures collectives agricoles.